

**Projet de Contribution du MSC pour la
Réunion du Bureau / Groupe consultatif
12 septembre 2015**

Point 1 de l'ordre du jour: CSA 43 et Point d'information sur les Axes de travail

- Le MSC tient à souligner l'importance de l'Evènement de sensibilisation à venir pour la mise en œuvre du ***Cadre d'Action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors de crises prolongées***, évènement qui aura lieu la semaine prochaine, le 19 Septembre à Nairobi. Nous apprécions également la contribution financière du CSA qui permet une participation significative des organisations de la société civile des différents pays africains. Nous attendons avec impatience les résultats de cet important évènement.
- Évaluation du CSA: nous avons été informés par l'équipe chargée de l'Évaluation qu'aucune traduction des versions préliminaires de l'évaluation n'est prévue. Cela nous pose un sérieux problème. Une telle décision exclut de fait, une importante partie de la société civile, qui ne sera pas en mesure de prendre connaissance et de commenter les avant-versions du rapport d'évaluation. Ceci est préoccupant, surtout tenu compte du budget considérable alloué à cette évaluation. Nous demandons au Secrétariat du CSA de réévaluer la situation avec l'équipe chargée de l'évaluation et avec les bureaux concernés dans les ABR.

Point 2 de l'ordre du jour: Forum sur l'autonomisation des femmes

- Nous nous félicitons de la proposition visant à sélectionner l'Axe de travail du CSA "Autonomisation des femmes pour la sécurité alimentaire et la nutrition" comme thème du prochain Evènement thématique mondial consacré au Suivi lors de la CSA 44 en 2017. Cet évènement s'appuie sur la décision antérieure du CSA, consacrée à "Genre, sécurité alimentaire et nutrition", qui avait été approuvée en 2011, à la suite d'un rapport HLPE sur ce sujet.
- Le MSC estime que le plan de travail pour ce processus devra être rédigé par le Groupe de travail sur le Suivi, sur la base des expériences acquises lors du le premier Evènement thématique mondial qui s'est tenu lors de la CSA 43 et qui était consacré à l'évaluation de l'utilisation et de la mise en oeuvre des DVGT sur le terrain. La proposition de processus qui a été présentée à ce jour doit être considérée comme une étape préliminaire et soumise pour discussion à la réunion du GTCNL en Novembre.
- Il est important que le processus de préparation de cet Evènement thématique mondial soit mené sous la responsabilité du GTCNL-Suivi, avec l'assistance d'une équipe technique qui soit ouverte aux membres du Groupe consultatif.

- L'une des questions importantes devant être discutée par le GTCNL est de savoir si les futurs Événements de Suivi mondiaux consacrés aux décisions du CSA doivent également viser à tirer des enseignements et des conclusions de l'exercice de Suivi. Nous sommes d'avis que cela devrait être inclus, afin que l'effort de Suivi soit aussi profitable que possible.

Point 3 à l'ordre du jour: Approches du CSA vis-à-vis de la convergence des politiques

- Le CSA est un espace unique et a pour mandat de promouvoir la convergence des politiques sur les questions ayant un fort impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition. De par leur nature même, certaines de ces questions sont complexes et controversées. Quand tout le monde est du même avis, ce n'est pas la peine de faire des efforts pour parvenir à une convergence des politiques. La convergence n'est nécessaire que quand il y a divergence d'opinion. Le CSA ne doit pas hésiter à se pencher sur des questions difficiles, pour autant que celles-ci sont pertinentes pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Le CSA est connu et apprécié dans le monde entier justement à cause du fait que ses décisions et ses produits ont été élaborés à travers des processus de négociation intenses et complexes, sur des sujets qui sont clairement pertinents et litigieux. Il est important de valoriser de manière positive les résultats obtenus à travers ces processus de négociation difficile et de souligner la légitimité apportée par cette approche participative. Nous pensons que le prochain événement consacré au suivi de la mise en oeuvre des DVGTT ainsi que l'évaluation du CSA viendront renforcer cet état de fait. Nous ne sommes pas en faveur d'une approche moins ambitieuse et qui opterait pour une voie plus facile. Cela porterait atteinte et réduirait le niveau d'exigence du profil politique du CSA.
- A l'heure actuelle, il est nécessaire de faire une analyse approfondie de toutes les expériences de convergence des politiques au sein du CSA. Or le document ne tient suffisamment compte de cet aspect: Il devrait également inclure les expériences de négociation menées par le CSA sur les Cadres de décision. La liste des questions litigieuses est incomplète et partielle. Ce serait d'ailleurs une question intéressante à analyser plus en détail: Quelles sont les questions litigieuses, pourquoi sont-elles considérées comme étant litigieuses et le sont-elles vraiment ?
- La question méthodologique doit également être abordée: quels sont les aspects qui ont le mieux fonctionné dans les négociations? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et a parfois bloqué l'avancement des discussions dans certaines situations ? Il est important d'évaluer les différentes expériences, avant d'entamer les prochaines négociations.

- Le temps est un facteur important: toutes les négociations internationales d'envergure sur des questions complexes et difficiles requièrent du temps, en particulier quand ces processus respectent les principes de participation, d'inclusivité et de recherche de consensus.
- **En résumé:** Le CSA devrait renforcer, et non affaiblir son rôle dans le domaine de la convergence des politiques, donnant encore plus la priorité à des thématiques qui devront être discutées à l'avenir. Il devra mener des négociations sérieuses sur ces questions en se fondant sur des méthodologies solides et une approche participative et inclusive.
- Le débat sur la convergence des politiques et le rôle du CSA dans ce domaine fait partie de l'évaluation. Nous suggérons de ne continuer à discuter de cette thématique qu'après avoir vu les résultats de l'évaluation, en Avril ou Mai 2017.

Point 4 à l'ordre du jour: Planification des contenus des réunions du CSA

- Le nouveau calendrier retenu pour l'évaluation CSA précise que la première version du Rapport d'évaluation, soumis pour commentaires au Bureau et au Groupe consultatif, sera prête le 31 Janvier. Toutefois, la discussion de l'évaluation de ce rapport par le Bureau / GC est d'ores-et-déjà prévue pour la réunion du 6 Février, soit six jours seulement après la publication de la première version.
- Si cette date devait être confirmée, alors il n'y aura pas suffisamment de temps pour évaluer et commenter le rapport. De plus, facteur aggravant, aux dires de l'équipe d'évaluation, aucune traduction des versions provisoires du rapport ne sera réalisée. La date de la réunion du Bureau / GC devrait donc être reportée à la seconde moitié de Février.
- En outre, nous suggérons d'ouvrir la discussion sur la première ébauche du rapport d'évaluation à d'autres membres du CSA, qui habituellement ne participent pas aux réunions du Bureau et du Groupe consultatif.
- Il n'est pas réaliste de vouloir faire prendre une décision au Bureau d'ici au 10 Février sur le processus de convergence des politiques, étant donné que cela aboutirait à complètement séparer cette discussion du processus d'évaluation.